

Image not found or type unknown



Suppression de la prime z au 1/1/10

Par **philibert13**, le **17/12/2009** à **15:01**

Bonjour, depuis une dizaine d'années tous les mois j'ai une prime que j'appellerais ici Z d'un montant Y, cette prime a été instauré à l'époque par la direction et elle regroupe plein de choses. actuellement sur une cinquantaine d'ouvriers nous sommes environ 13 à en bénéficier car nous avons de l'ancienneté dans cette entreprise et les nouveaux embauchés n'ont pas cette prime. alors afin d'uniformiser tout le monde la direction a décidé de supprimer cette prime Z à compter du 1^{er} janvier 2010. est ce légale ? merci à l'avance pour vos réponses